



COMMUNIQUE CONJOINT

L'UA, la CEEAC et l'ONU, Garants et Facilitateur de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, se réjouissent des rencontres tenues à Bangui en janvier 2020 entre le Président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange TOUADERA, et les quatre anciens Chefs d'Etat

Addis Abeba, 25 Janvier 2020 : L'Union africaine (UA), la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Organisation des Nations Unies (ONU), Garants et Facilitateur de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, se réjouissent des rencontres tenues à Bangui en janvier 2020 entre le Président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange TOUADERA, et les quatre (04) anciens Chefs d'Etat, à savoir M. Michel DJOTODIA, Mme Catherine SAMBA-PANZA, M. François BOZIZE YANGOUVONDA, et Alexandre NGUENDET, qui s'inscrivent dans la dynamique de la paix et la réconciliation en RCA. Elles saluent la politique de main tendue du Président TOUADERA et relèvent les efforts déployés par le Gouvernement au respect de ses engagements contenus dans l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA, signé à Bangui le 6 février 2019.

L'Union africaine, la CEEAC et l'ONU, Garants et Facilitateur de l'Accord, se félicitent que les échanges entre le Président TOUADERA et les anciens Chefs d'Etat contribueront au processus de paix et de réconciliation en RCA. A cet égard, elles soulignent qu'il n'y a pas d'alternative à l'accord de paix dans lequel doivent s'inscrire tous les acteurs politiques. Ils se félicitent de la transmission au Parlement par le Gouvernement des projets de Loi relatifs au statut des anciens Chefs d'Etat, aux partis politiques, aux collectivités territoriales et la remise officielle au Président de la République de l'avant-projet de Loi sur la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation. Ils appellent à l'accélération de la mise en œuvre de tous les engagements contenus dans l'Accord, notamment ceux relatifs aux questions spécifiques dont l'accélération du processus de DDRR, les USMS, l'adoption des textes réglementaires prévus, ainsi que d'autres engagements non satisfaits.

L'Union africaine, la CEEAC et l'ONU notent avec satisfaction une baisse significative des actes de violences sur l'ensemble du territoire national depuis la signature de l'Accord, ainsi que le redéploiement effectif et progressif de l'autorité de l'Etat dans plusieurs localités du pays, conditions essentielles pour le relèvement socio-économique de la RCA. Elles encouragent les partenaires de la RCA à appuyer davantage ses avancées aux bénéfices des populations par des projets de développement à impact rapide et structurants dans les zones concernées.

L'Union africaine, la CEEAC et l'ONU, condamnent fermement toute violence de quelque nature qu'elles soient qui constituent une source de préoccupation au vu du bilan humain et la situation humanitaire engendrée avec des milliers de déplacés internes et dégâts matériels importants enregistrés. Elles réitèrent leur engagement et détermination à œuvrer sans relâche pour favoriser un climat de dialogue permanent entre tous les acteurs concernés dans le cadre du suivi de la mise en œuvre intégrale de l'Accord.

L'Union africaine, la CEEAC et l'ONU en outre, réitèrent leur message fort pour que les élections présidentielles, législatives et locales prévues en 2020 -2021 se tiennent à bonne date et qu'elles soient libres, crédibles, transparentes et pacifiques. A cet égard, elles lancent un appel à la communauté internationale pour une forte mobilisation autour du financement et l'appui au processus électoral en RCA.